

■ **TAHTACI Ahmet**, à Genève, exploitation d'un bistrot avec petite restauration. (FOSC du 12.04.2002, p. 6). La procuration de Arslan Memet est radiée. Procuration individuelle a été conférée à Odabasi Hasan, de Turquie, à Vernier.
Journal no 7088 du 05.07.2002
(00555082 / CH-660.0.698.002-5)